

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA MASTER GROUP » en abrégé « A M G »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SICOI GELTI BD
DECEMBRE, PRES DE BICICI, LOT S, ILOT 34, SECTION KL,
PARCELLE 125, Lot S, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 novembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 26 novembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA MASTER GROUP » en
abrégé « A M G »

Objet : IMPORT - EXPORT ; COMMERCE GENERAL ;
PNEUMATIQUE ; PIECES DETACHEES ; HUILE DE MOTEUR ;
GARAGE AUTOMOBILE ; TRANSPORT ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location gérance de tous fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée, et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SICOI GELTI BD
DECEMBRE, PRES DE BICICI, LOT S, ILOT 34, SECTION KL,
PARCELLE 125, Lot S, Ilot 34

Dirigeant(s) M YOUNGARE PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13585 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79535/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

